

Date de convocation : 26/01/2021

En présentiel : Cyril POINTUD, Clément VAROQUIER, Yann DUVERDIER, Jérémy BONNET, Delphine HOYET, Emeline APPERT, Jean-Luc HANCZYK

En distanciel : Christelle CUNIS, Audrey SIMONET, Fanny BERTHELLEMY, Olivier MONTAGNAC, Jérôme ROUYER, Houssni JANAHA, Flavie BASTOS-HANCZYK

Absent :

Guy MERAT

Approbation du compte rendu du 18 janvier 2021

Le compte rendu est approuvé.

La réunion de ce soir est axée exclusivement sur les orientations budgétaires et leurs décisions, afin de préparer le Budget communal M14 2021 et de pouvoir le valider, lors du prochain Conseil Municipal fixé le lundi 15 mars 2021.

Orientations budgétaires pour préparation Budget 2021

Monsieur le Maire informe qu'une réunion de la Commission des Finances s'est déroulée Mardi 2 février 2021, en présence de Monsieur Pierre KASZTELAN, Conseiller aux décideurs locaux, en terme d'assistance budgétaire, comptable et pour tout appui jugé nécessaire dans l'exercice de la bonne marche de la gestion financière des Communes.

Les personnes présentes à cette Commission des Finances ont donc pu échanger avec Monsieur Pierre KASZTELAN sur divers points et notamment le taux des recettes fiscales.

Monsieur le Maire effectue la présentation d'un « power point » composé de différents tableaux et graphiques de notre situation financière actuelle et d'une projection budgétaire jusqu'à la fin de cette mandature, en 2026.

Dans un premier temps, il commente une liste de dépenses d'investissement déjà engagées ou à prévoir selon leur priorité, suivant les disponibilités financières liées à l'élaboration du Budget communal 2021.

Dépenses d'investissement à inscrire au Budget 2021

Communication \$ Numérique

Depuis quelques semaines, le Secrétariat de Mairie rencontre des problèmes de connexion via la box internet.

Monsieur Yann DUVERDIER informe que Les logiciels « Horizon On Line » utilisés actuellement seront inexploitable et caduques dès le 1^{er} janvier 2022 et devront être remplacés par « Horizon Cloud » dont les logiciels seront accessibles depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

Il n'y aura donc plus de serveur à maintenir dans notre Collectivité ni de mises à jour à gérer sur notre poste informatique.

Il fait part également de la vétusté du matériel sur site : écran à changer, clavier etc ... et propose 2 formules de financement pour l'acquisition du nouveau matériel informatique.

Cette dépense d'investissement sera proposée au vote du Budget 2021.

La Commission « communication \$ numérique » réfléchit également pour rendre notre Site Internet plus attractif et plus ludique.

Reprise de concessions dans notre Cimetière Communal

Le lancement de la procédure de reprise de concessions échues ou en état d'abandon, a fait l'objet d'une information au public, par les Membres de la Commission « Cimetière ».

Madame Audrey SIMONET, Présidente de cette Commission confirme la récupération de 17 sépultures qui redeviendront disponibles pour la Commune et pourront donc être attribuées à d'autres personnes.

Madame Audrey SIMONET a donc sollicité différents établissements pour l'obtention de devis relatifs à ces travaux.

Après étude de la réception de ces devis, La Commission « Cimetière » a donc décidé d'en retenir un seul.

Cette dépense d'investissement sera proposée au vote du Budget 2021.

Outillage des Adjoins Techniques

Monsieur le Maire rappelle que l'achat des matériels suivants a été validé lors du précédent Conseil municipal, à savoir : une tondeuse, un taille haie et une débroussailleuse.

Cette dépense d'investissement sera inscrite au Budget 2021.

Enseigne-bandeau pour Atelier municipal

Afin de l'identifier et pour une bonne visibilité du nouvel atelier municipal situé à l'entrée du village (en venant de Châlons en Champagne), Monsieur le Maire propose la pose murale d'une enseigne-bandeau qui reprendrait notre logo communal, accolé au nom du bâtiment en question.

Cette dépense d'investissement sera proposée au vote du Budget 2021.

Signalisation verticale et horizontale

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Clément VAROQUIER.

Celui-ci informe avoir reçu dernièrement des Techniciens du Département spécialisés dans les agencements routiers afin de leur soumettre, pour étude, les travaux à réaliser sur notre Commune en matière de pose de panneaux de signalisation ou de marquage au sol.

Cette réunion a permis de ne pas retenir certains points à réaliser ou à modifier, qui avaient été précédemment identifiés par la Commission « Travaux-Urbanisme ».

En qui concerne le terrain situé rue de la Mairie, nouvellement acquis par la Municipalité, celui-ci sera dans un premier temps totalement nettoyé avant de procéder à son engazonnement.

Pour l'ensemble de ces travaux, ces dépenses d'investissement seront proposées au vote du Budget 2021.

Travaux de peinture à la Salle des Fêtes

Monsieur le Maire informe avoir rencontré Samedi 6 février 2021 en présence de Monsieur Clément VAROQUIER, Président de la Commission « Travaux-Urbanisme » entouré de quelques conseillers, l'artisan peintre qui interviendra d'ici peu, dans la Salle des Fêtes pour la rénovation intérieure des murs. Il a donc été décidé des coloris :

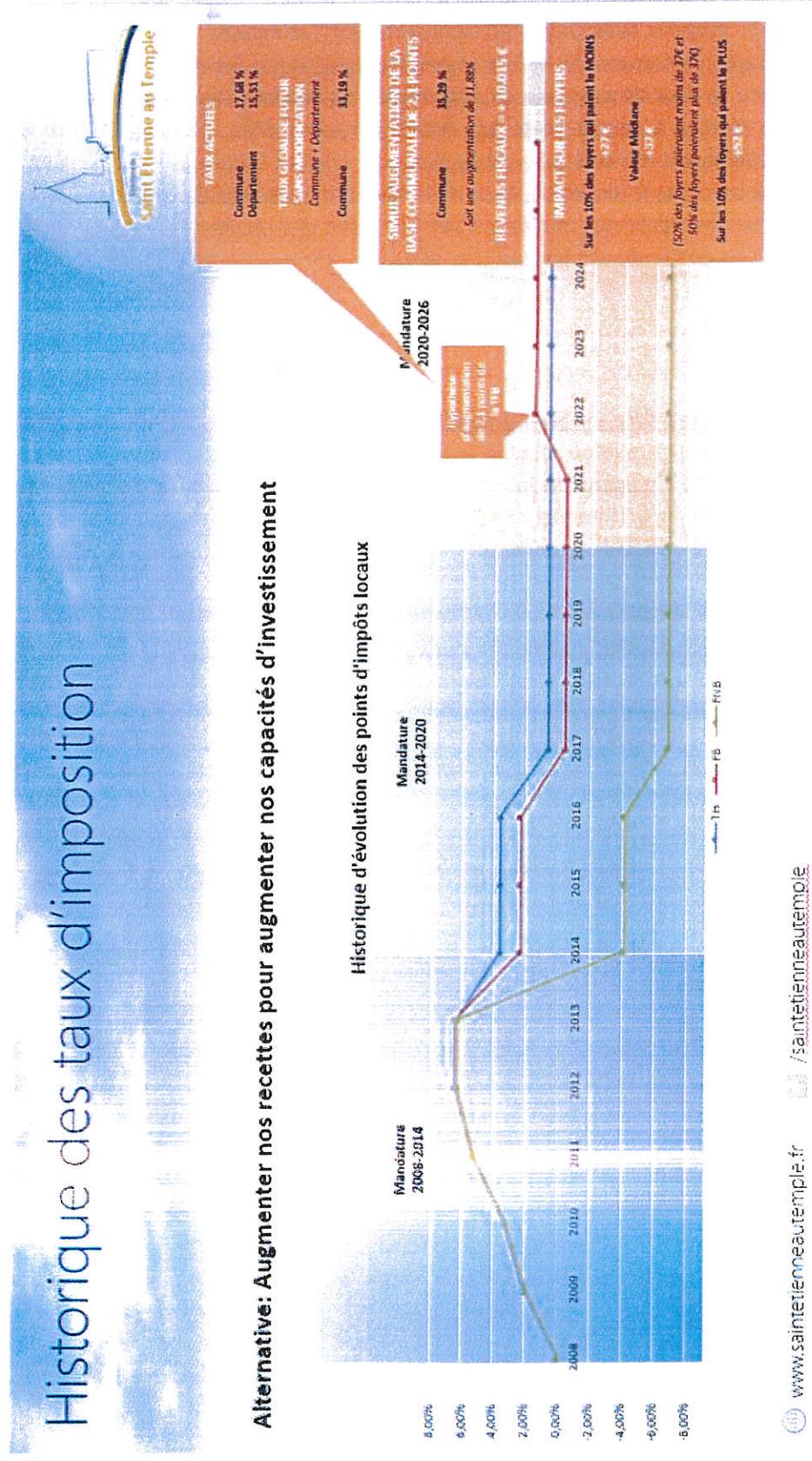
- ✚ Gris foncé pour la main courante de la salle de réception
- ✚ Gris perle très clair pour les murs de la salle de réception

Cette dépense sera inscrite au Budget 2021.

Recettes fiscales – Taux d'imposition

Monsieur le Maire présente un diaporama relatant l'historique des taux d'imposition depuis l'année 2008. On remarque une légère augmentation régulière de ces taux au cours de la mandature 2008/2014 puis une certaine stabilité depuis 2014.

L'alternative qui s'impose est la suivante : **Faut-il augmenter nos recettes pour augmenter nos capacités d'investissement ?**



Estimations

Actuellement, le taux de la taxe foncière bâtie se décompose ainsi :

Commune 17,68 %
Département 15,51 %
TAUX GLOBALISE FUTUR
SANS MODIFICATION
Commune + Département
Commune 33.19 %

Simulation, après augmentation de la base communale de 2,1 points :

Commune 35,29 %

Ce qui engendrerait pour la Commune des revenus fiscaux supplémentaires de **10 015 €**

L'impact sur les foyers serait le suivant :

Sur les 10% des foyers **qui paient le MOINS**
+ 27 € (par an)
Valeur médiane
+ 37 € (par an)
(50% foyers paieraient moins de 37 € et 50% des foyers paieraient plus de 37€)
Sur les 10% des foyers **qui paient le PLUS**
+ 52 € (par an)

Après ces simulations et cet exposé, les membres présents sont plutôt favorables pour procéder à l'augmentation du taux de la taxe foncière bâtie.

Le vote avec prise de délibération sera proposé lors d'un prochain Conseil Municipal.

URBANISME

DP 051 476 21 R0001
Division parcellaire
Au-dessus du Chemin de l'Épine

DP 051 476 21 R0002
Division parcellaire
Lieu-dit « La Truite »

SCI PEMMAC
Maxime DESMICHEL
Rue des Métiers

Indivision CHAMPAGNE
Mme RIGOLLET Evelyne
7 Impasse Albert Camus
51400 Mourmelon le Grand

FIN DE SEANCE à 23 h 00

CONSEILS MUNICIPAUX 2021

Lundi 15 mars 2021
Lundi 12 avril 2021
Lundi 10 mai 2021
Lundi 21 juin 2021
Lundi 6 septembre 2021
Lundi 4 octobre 2021
Lundi 8 novembre 2021
Lundi 6 décembre 2021

Le Maire

Cyril POINTUD

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Saint-Tienne-au-Temple. The text 'LE MAIRE' is visible at the top of the stamp. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Cyril Pointud'.